

Structure PAM 2022-2027

ORIENTATION 1 : Prévenir la maltraitance en misant sur une sensibilisation accrue de la population

1.1 : Déployer des activités de sensibilisation destinées au grand public

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
1	Déployer des activités de sensibilisation grand public visant à dénoncer la maltraitance envers les personnes âgées et promouvoir la bientraitance	500 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$	4 000 000 \$
2	Sensibiliser le public à la maltraitance psychologique envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	150 000 \$	0 \$	0 \$	150 000 \$
3	Sensibiliser le public et le milieu des médias au phénomène de l'âgisme	0 \$	55 000 \$	72 000 \$	48 000 \$	0 \$	175 000 \$
4	Concevoir, rendre disponibles et mettre à jour différents moyens de sensibilisation portant sur la maltraitance envers les personnes âgées	150 000 \$	250 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	700 000 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 1.1		650 000 \$	1 305 000 \$	1 322 000 \$	648 000 \$	1 100 000 \$	5 025 000 \$

1.2 : Déployer des activités de sensibilisation touchant des milieux et des groupes diversifiés

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
5	Diffuser le règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite des CHSLD	6 000 \$	6 500 \$	7 000 \$	7 500 \$	8 000 \$	35 000 \$
6	Sensibiliser les personnes proches aidantes et les intervenants des services aux personnes proches aidantes à la maltraitance envers les personnes âgées	15 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	15 000 \$	0 \$	90 000 \$
7	Soutenir la réalisation de projets et d'initiatives visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
8	Faire la promotion de la nouvelle mesure d'assistance auprès de la population et la sensibiliser à l'importance de valoriser l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
9	Faire connaître le mécanisme d'examen des plaintes et du traitement des signalements liés à la maltraitance auprès des résidents âgés et du personnel des établissements privés	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
10	Sensibiliser à la maltraitance les personnes âgées immigrantes et autres minorités ethnoculturelles en brisant la barrière de la langue par l'emploi de canaux adaptés et favoriser l'éducation aux droits de la personne	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

11	Sensibiliser les personnes âgées aux risques associés à la fraude financière et à la maltraitance financière, notamment lorsque la gestion de leur finances personnelles est confiée à une autre personne	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	BUDGET TOTAL - OBJECTIF 1.2	21 000 \$	36 500 \$	37 000 \$	22 500 \$	8 000 \$	125 000 \$
	BUDGET TOTAL - ORIENTATION 1	671 000 \$	1 341 500 \$	1 359 000 \$	670 500 \$	1 108 000 \$	5 150 000 \$
ORIENTATION 2 : Développer, promouvoir et mettre en œuvre des pratiques favorisant la bientraitance							
2.1 : Sensibiliser et valoriser des comportements bientraitants à l'égard des personnes âgées							
	Mesures	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
12	Élaborer et promouvoir un cadre de référence ainsi que des outils visant à favoriser et soutenir des pratiques de bientraitance envers les personnes âgées dans divers contextes et milieux.	45 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
13	Sensibiliser et former le personnel des soins de santé et services sociaux, les personnes âgées et les familles aux besoins affectifs et sexuels des personnes âgées	50 000 \$	170 000 \$	170 000 \$	160 000 \$	150 000 \$	700 000 \$
14	Intégrer du contenu favorisant le recours à des pratiques bientraitantes aux outils destinés aux personnes oeuvrant dans le secteur financier québécois	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	BUDGET TOTAL - OBJECTIF 2.1	95 000 \$	170 000 \$	170 000 \$	160 000 \$	150 000 \$	745 000 \$
2.2 : Créer des environnements favorables à la bientraitance dans la communauté, à domicile, en milieu de vie collectif et en milieu de travail							
	Mesures	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
15	Soutenir la réalisation de projets visant la création d'environnements favorables à la bientraitance des personnes âgées	0 \$	1 000 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$
16	Accompagner les exploitants des résidences privées pour aînés dans l'implantation des meilleurs pratiques de bientraitance	0 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	600 000 \$
	BUDGET TOTAL - OBJECTIF 2.2	0 \$	1 150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	1 600 000 \$
	BUDGET TOTAL - ORIENTATION 2	95 000 \$	1 320 000 \$	320 000 \$	310 000 \$	300 000 \$	2 345 000 \$

ORIENTATION 3 : Sensibiliser et former différents acteurs et milieux au phénomène de la maltraitance

3.1 Sensibiliser et former différents acteurs et milieux au phénomène de la maltraitance

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
17	Développer des outils et du contenu de formation pour contrer la maltraitance, adaptés à différents milieux de vie	374 400 \$	398 400 \$	398 400 \$	398 400 \$	374 400 \$	1 944 000 \$
18	Soutenir les intervenants dans la détection des signes de maltraitance envers les personnes proches aidantes	0 \$	91 200 \$	109 200 \$	109 200 \$	0 \$	309 600 \$
19	Mettre à jour le contenu du Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées et déployer une stratégie nationale de diffusion auprès des partenaires multisectoriels.	0 \$	150 000 \$	150 000 \$	91 200 \$	5 000 \$	396 200 \$
20	Sensibiliser les municipalités et les MRC amies des aînés à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et favoriser les initiatives liées à la bienveillance	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
21	Former les aînés, les proches aidants et les intervenants aux notions juridiques relativement aux situations de maltraitance et circonscrire la pratique de médiation faite auprès des aînés Québécois.	0 \$	250 000 \$	25 000 \$	525 000 \$	525 000 \$	1 325 000 \$
22	Poursuivre la réalisation d'activités de sensibilisation auprès des milieux de vie collectifs de la communauté afin qu'ils préviennent et repèrent les situations de maltraitance envers les personnes âgées.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
23	Diffuser aux établissements du réseau de l'éducation concernés en formation professionnelle des outils et des formations disponibles sur la maltraitance et la bienveillance envers les personnes âgées.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
24	Produire des outils et animer des séances de formation et d'information sur les droits des personnes âgées protégés par la Charte ainsi que sur le rôle et les recours de la CDPDJ en matière de discrimination et d'exploitation des personnes âgées	0 \$	148 000 \$	148 000 \$	148 000 \$	148 000 \$	592 000 \$
25	Sensibiliser et former les inspecteurs et les évaluateurs visitant les milieux de vie au phénomène de la maltraitance envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 3.1		374 400 \$	1 037 600 \$	830 600 \$	1 271 800 \$	1 052 400 \$	4 566 800 \$

3.2 Sensibiliser et former différents acteurs et milieux à la maltraitance matérielle et financière

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
26	Développer et déployer un outil pour les notaires qui rencontrent des personnes âgées, afin de les sensibiliser aux conséquences potentielles du transfert de patrimoine financier et immobilier.	0 \$	50 000 \$	75 000 \$	25 000 \$	0 \$	150 000 \$
27	Poursuivre et bonifier la formation pour contrer la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées.	265 200 \$	265 200 \$	265 200 \$	140 000 \$	140 000 \$	1 075 600 \$
28	Faire connaître les outils mis à la disposition du secteur financier québécois en matière de lutte contre la maltraitance matérielle et financière	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

BUDGET TOTAL - OBJECTIF 3.2		265 200 \$	315 200 \$	340 200 \$	165 000 \$	140 000 \$	1 225 600 \$
-----------------------------	--	------------	------------	------------	------------	------------	--------------

3.3 Sensibiliser et former différents acteurs et milieux à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
29	Sensibiliser et former les professionnels visés par la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité	0 \$	75 000 \$	75 000 \$	0 \$	0 \$	150 000 \$
30	Élaborer une formation destinée aux procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur la maltraitance physique et la négligence criminelle envers les personnes aînées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
31	Former et outiller le personnel des services à la population de l'Office sur la Loi visant à lutter contre la maltraitance, les mesures pouvant être mises en place et, plus largement, sur les enjeux concernant les personnes handicapées victimes de maltraitance	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
32	Consolider l'expertise policière dans les processus d'interventions concertés	0 \$	11 595 \$	0 \$	29 938 \$	0 \$	41 533 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 3.3		0 \$	86 595 \$	75 000 \$	29 938 \$	0 \$	191 533 \$
BUDGET TOTAL - ORIENTATION 3		639 600 \$	1 439 395 \$	1 245 800 \$	1 466 738 \$	1 192 400 \$	5 983 933 \$

ORIENTATION 4 : Améliorer la gestion des situations de maltraitance

4.1 : Développer de nouveaux moyens pour favoriser le repérage

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
33	Mettre en place un soutien de proximité à l'intention du personnel de CHSLD ayant à repérer et référer les situations de maltraitance de personnes hébergées.	43 200 \$	200 000 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	343 200 \$
34	Améliorer la connaissance et la compréhension de la procuration par les consommateurs de services financiers afin de prévenir et repérer la maltraitance matérielle et financière exercée par les mandataires	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
35	Repérer les situations de maltraitance à domicile des personnes aînées immigrantes et autres minorités ethnoculturelles au moyen « d'appels et visites de l'amitié ».	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
36	Créer et rendre disponible des outils pour soutenir des intervenants dans le repérage et l'intervention en cas de maltraitance psychologique.	0 \$	45 000 \$	115 000 \$	115 000 \$	91 200 \$	366 200 \$
37	Améliorer le support offert aux membres des conseils de tutelle pour faciliter leur rôle de surveillance et de prévention de la maltraitance dans le cadre d'une mesure de protection.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 4.1		43 200 \$	245 000 \$	215 000 \$	115 000 \$	91 200 \$	709 400 \$

4.2 : Renforcer des mécanismes d'intervention visant une approche intersectorielle

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
38	Implanter et maintenir les services d'un centre d'aide, d'évaluation et de référence en maltraitance destiné aux personnes âgées et à toute personne majeure en situation de vulnérabilité	2 872 109 \$	2 475 359 \$	2 475 359 \$	2 475 359 \$	2 475 359 \$	12 773 545 \$
39	Soutenir les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans l'adoption, la révision, la promotion et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la maltraitance	180 000 \$	135 000 \$	109 200 \$	109 200 \$	109 200 \$	642 600 \$
40	Poursuivre le développement et l'application des processus d'intervention concertés prévus par l'Entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité	82 000 \$	82 000 \$	82 000 \$	82 000 \$	82 000 \$	410 000 \$
41	Instaurer un mécanisme de vigie ministériel des recommandations émises par les commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services concernant les situations en lien avec des pratiques et procédures organisationnelles susceptibles de compromettre la santé ou le bien-être d'un usager ou d'un groupe d'usagers	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
42	Déployer des initiatives permettant à l'équipe d'intervention spécialisée de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en matière de lutte contre l'exploitation des personnes âgées de mieux tenir compte de la diversité sociale des personnes âgées dans le traitement des plaintes d'exploitation	325 800 \$	325 800 \$	325 800 \$	325 800 \$	325 800 \$	1 629 000 \$
43	Offrir des mesures de justice réparatrice, de non-judiciarisation et de déjudiciarisation dans les cas de maltraitance envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 4.2		3 459 909 \$	3 018 159 \$	2 992 359 \$	2 992 359 \$	2 992 359 \$	15 455 145 \$

4.3 : Développer et optimiser certains mécanismes de concertation

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
44	Créer des comités stratégiques de lutte contre la maltraitance, ministériel et dans chaque CISSS et CIUSSS, afin de mettre en oeuvre les obligations découlant de la loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
45	Mobiliser les acteurs du milieu financier à l'importance de la maltraitance matérielle et financière	0 \$	25 000 \$	0 \$	25 000 \$	0 \$	50 000 \$
46	Bonifier et consolider le rôle des coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, notamment en leur confiant la responsabilité de déployer des initiatives de bientraitance	2 529 583 \$	2 580 175 \$	2 631 779 \$	2 684 414 \$	2 738 102 \$	13 164 053 \$
47	Assurer un rôle-conseil et une coordination dans le traitement des différentes demandes concernant de possibles situations d'exploitation ou de maltraitance de personnes âgées vulnérables soumises à la Commission en lien avec les processus d'intervention concertés	97 898 \$	97 898 \$	97 898 \$	97 898 \$	97 898 \$	489 490 \$
48	Mettre en place un mécanisme de coordination afin de favoriser l'uniformisation des pratiques du Directeur des poursuites criminelles et pénales en matière de maltraitance envers les personnes âgées	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	1 000 000 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 4.3		2 827 481 \$	2 903 073 \$	2 929 677 \$	3 007 312 \$	3 036 000 \$	14 703 543 \$
BUDGET TOTAL - ORIENTATION 4		6 330 590 \$	6 166 232 \$	6 137 036 \$	6 114 671 \$	6 119 559 \$	30 868 088 \$

ORIENTATION 5 : Développer et diffuser des connaissances liées à la maltraitance

5.1 : Produire de nouvelles connaissances visant à améliorer les savoirs entourant les formes, les types, les causes et les caractéristiques des personnes présumées maltraitées et maltraitantes

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
49	Soutenir la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Université de Sherbrooke	280 000 \$	290 000 \$	298 000 \$	310 000 \$	334 000 \$	1 512 000 \$
50	Assurer la mise à jour des données pertinentes liées à la maltraitance par la reconduction de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec (EMPAQ)	0 \$	850 000 \$	300 000 \$	250 000 \$	145 000 \$	1 545 000 \$
51	Assurer, à l'aide d'indicateurs statistiques, la surveillance du phénomène de la maltraitance envers les personnes âgées et de ses principaux déterminants, y compris l'âgisme	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
52	Mener des projets de recherche afin de mieux comprendre l'impact de la pandémie ainsi que certains types de maltraitance, notamment psychologique et organisationnelle, dans le but de cerner les interventions les plus efficaces pour les contrer.	300 000 \$	400 000 \$	300 000 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 5.1		580 000 \$	1 540 000 \$	898 000 \$	560 000 \$	479 000 \$	4 057 000 \$

5.2 : Diffuser des connaissances concernant la maltraitance et la bienveillance à l'intention de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux

Mesures		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TOTAL
53	Poursuivre l'échange des meilleures pratiques et la diffusion des connaissances par l'entremise du Forum des partenaires pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.	0 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$	100 000 \$
54	Soutenir une étude visant la recension de la jurisprudence des cas de maltraitance envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
55	Diffuser des bulletins d'informations aux procureurs aux poursuites criminelles et pénales visant à informer les abonnés sur divers sujets touchant la maltraitance envers les personnes âgées	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
56	Tenir des journées d'actualisation des connaissances sur l'intervention policière auprès des personnes âgées	0 \$	0 \$	54 806 \$	0 \$	35 840 \$	90 646 \$
BUDGET TOTAL - OBJECTIF 5.2		0 \$	50 000 \$	54 806 \$	0 \$	85 840 \$	190 646 \$
BUDGET TOTAL - ORIENTATION 5		580 000 \$	1 590 000 \$	952 806 \$	560 000 \$	564 840 \$	4 247 646 \$
BUDGET TOTAL - ORIENTATION 1 - 5		8 316 190 \$	11 857 127 \$	10 014 642 \$	9 121 909 \$	9 284 799 \$	48 594 667 \$
Budget Suivi et évaluation		0 \$	200 000	200 000	200 000	200 000	800 000

Traduction des documents/outils/ CREGES	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Soutien aux coordonnateurs	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
TOTAL	8 456 190 \$	12 197 127 \$	10 354 642 \$	9 461 909 \$	9 624 799 \$	50 094 667 \$

Note 1 : L'ensemble des montants inscrits dans le cadre financier sont autofinancés par le budget régulier du MSSS.

Note 2 : Les mesures totalisant 0\$ sont autofinancées par les ministères et organismes responsables des mesures.